



à rappeler

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

ID: 062-216207365-20250415-DP25_38-AU

DOSSIER : N° DP 062

Déposé le : 13/04/2025

Affiché en mairie le : **13 AVR. 2025**

Demandeur(s) : Monsieur cordebois valentin

Demeurant : 2 Rue des Orchidées SAILLY SUR LA LYS (62840)

Adresse des travaux : 2 Rue des Orchidées à SAILLY-SUR-LA-LYS (62840)

Référence(s) cadastrale(s) : AN 88

ARRÊTÉ

d'opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de la Commune de SAILLY-SUR-LA-LYS

Vu la déclaration préalable présentée le 13/04/2025 par Monsieur Cordebois Valentin ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour un projet d'abri de jardin ;
- sur un terrain situé : 2 Rue des Orchidées à SAILLY-SUR-LA-LYS (62840) ;
- pour une surface de plancher créée de 4,87 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 08/04/2021 et modifié le 14/12/2023 ;

Considérant que l'article Sous-section 2 Paragraphe 1 2) du règlement de la zone U dispose que « Les annexes ne peuvent être positionnées entre la construction principale et la voirie. »

Considérant que le projet porte sur la pose d'un abri de jardin ;

Considérant que l'abri de jardin est situé entre la rue des orchidées et la construction principale ;

Qu'ainsi le projet ne respecte pas l'article susvisé.

ARRÊTE

Article 1

La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision d'**opposition**.

SAILLY-SUR-LA-LYS, le **15 AVR. 2025**

Le Maire,

Jean-Claude THOREZ



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

